

## **Discours de Pierre Maille, Président du Conseil général du Finistère**

### **Séance d'installation de la nouvelle assemblée départementale Jeudi 31 mars 2011**

Mes chers collègues,

Merci, mon cher François Riou, de tes mots chaleureux. Merci aussi d'avoir souligné et rappelé, c'est le privilège du doyen, les évolutions importantes de ces dernières années, depuis qu'en 1982, notre collectivité, symboliquement, a quitté les locaux de la préfecture et a obtenu son autonomie.

En adressant nos félicitations aux 11 collègues réélus et aux 17 nouveaux collègues qui ont été élus, j'ai une amicale pensée pour ceux qui les ont précédés et tout particulièrement pour Daniel Abiven disparu récemment. Notre assemblée sera un peu plus féminine (17 femmes, soit 31%) même si elle n'atteint pas encore la parité.

Elle sera un peu plus jeune, notre benjamine Rebecca a 27 ans.

Nous avons déjà accueilli dans nos rangs Kofi Yamgnane en 1998. Je salue l'arrivée de Marie Gueye qui représente ce vieux quartier brestois de Recouvrance.

A tous, je souhaite la bienvenue au Conseil général du Finistère et espère que vous trouverez dans ce mandat, la satisfaction d'être utiles au Finistère.

Je vous remercie, vous les élus du groupe de la majorité départementale, de votre confiance. Même si du fait du rythme triennal du renouvellement de notre assemblée, 1998, 2001, 2004, 2008, mars 2011, vous venez de m'élire pour la 5<sup>e</sup> fois président de notre assemblée, je ressens la même émotion, je conserve la même énergie et suis conscient encore plus fortement de notre responsabilité, à nous les élus, en observant les attentes de nos concitoyens, et les messages qu'ils nous envoient élection après élection.

Je tiens à remercier les Finistériens, au service desquels nous sommes, et suis sensible à la confiance qu'ils expriment : individuellement pour chacun d'entre vous, collectivement pour l'action de la majorité départementale depuis 1998.

Je n'en tire ni un sentiment de supériorité, ni d'invincibilité, mais au contraire l'exigence d'être à la hauteur d'une telle confiance et, avec vous tous, d'assumer nos responsabilités, et de respecter nos engagements.

Je n'analyserai pas dans le détail le résultat de ces élections. Permettez-moi de faire trois remarques rapides :

- les résultats des candidats de la majorité nationale traduisent un rejet vigoureux de la politique menée par le Président Sarkozy et son gouvernement. Rejet que les candidats avaient souvent eux-mêmes anticipé, en rendant le plus discret possible, voire même en supprimant le sigle UMP sur leurs affiches ou leurs professions de foi.

Les Finistériens attendent des réponses sur l'emploi, la précarité, le pouvoir d'achat, la réduction des inégalités et des injustices, la qualité de l'école plutôt

que la suppression de l'impôt sur la fortune, ou un débat confus sur la laïcité et l'Islam pour agiter des peurs et stigmatiser une partie de la population.

- une confiance renouvelée et confortée pour les candidats de la majorité départementale, en particulier là où les résultats de 2004 avaient paru inattendus. J'y vois la reconnaissance du travail de nos élus, qui ont eu, aussi, le courage de prendre parfois des décisions difficiles et d'en exposer avec clarté et franchise les motivations.
- Enfin une abstention très forte, trop forte, aux causes sûrement multiples : marque de l'incompréhension des enjeux, marque de désespérance à l'égard de l'action publique, marque de perte de confiance dans les élus...  
Le Finistère ne fait pas exception et ici, comme ailleurs, les populations touchées par la précarité et la pauvreté s'abstiennent plus que les autres. Cela n'enlève rien à la légitimité des élus mais renforce l'exigence d'exemplarité des élus, la nécessité de dialogue et d'écoute, l'attention à porter aux politiques de solidarité et justifie le renforcement des processus de démocratie participative pour préparer nos décisions et en faire partager le sens.

Nous abordons ce mandat dans une situation nouvelle : une durée de 3 ans, dont l'horizon 2014 devrait être celui de la mise en œuvre de la réforme territoriale adoptée en décembre 2010.

Quelles en sont les conséquences ?

- Il faut le répéter : le Conseil général ne disparaît pas. Ni maintenant, ni en 2014.
- Nos compétences ne sont pas modifiées jusqu'en 2014 et un nouveau texte de loi doit fixer le cadre à mettre en place à partir de 2014, avec la disparition de la compétence générale et l'exercice par chaque collectivité de ses compétences à titre exclusif. L'intervention simultanée du Département et de la Région sera limitée à quelques domaines (tourisme, culture, sport) et une capacité d'initiative est préservée pour des compétences qui ne seraient attribuées à aucun niveau de collectivité.
- Le Finistère n'est pas concerné par la création de métropoles
- Entre mars et septembre 2014, le Conseil Régional et les Conseils généraux devront élaborer un schéma pour définir la répartition des compétences entre eux, ainsi que les conséquences en termes de réorganisation des interventions financières et de mutualisation des services.

La pratique que nous connaissons en Bretagne est déjà très proche de cet objectif et je proposerai à nos partenaires Région/départements, d'anticiper et de travailler dès à présent à ce schéma d'organisation des compétences et des services.

- La loi engage également le Préfet à élaborer, d'ici la fin de l'année 2011, avec les élus et en débat au sein de la Commission Départementale de Coopération intercommunale (CDCI), un schéma départemental de coopération intercommunale qui s'appliquera à partir de 2012-2013.
- Le Finistère, à l'exception des îles de Sein et d'Ouessant est organisé depuis longtemps en intercommunalités, même si quelques unes sont de taille réduite. Faut-il apporter des modifications ? Je souhaite que l'avis des élus soit respecté.

Enfin 2014, devrait voir la première élection des 55 conseillers territoriaux, dans des circonscriptions redécoupées.

Sauf si...2012, ce que je souhaite, amène un changement de majorité politique. Et que soit relancé le mouvement de décentralisation interrompu aujourd'hui. Il faudra alors remettre en chantier la réforme selon un ordre logique :

Quelles compétences, à quel niveau ? c'est-à-dire, quels sont les besoins des habitants et des territoires ? qui est le mieux placé pour y répondre ?

Quels moyens pour les exercer ? en particulier quelle péréquation des richesses ? quelle fiscalité pour nos collectivités ?

Quels modes de scrutins pour rendre lisibles les enjeux ?

Alors qu'aujourd'hui on a commencé par réduire nos ressources, puis choisi un mode de scrutin et renvoyé à plus tard la question des compétences, c'est-à-dire du sens et de notre raison d'être.

---

Trois ans seulement pour ce nouveau mandat. Durée limitée qui impose d'être rapidement opérationnel.

C'est pourquoi je vous propose de conserver globalement le cadre de travail actuel :

5 commissions :

- territoires et environnement
- insertion et économie
- solidarités
- enfance – jeunesse - famille
- finances et évaluation.

Je vous propose également, comme lors du mandat qui s'achève, que tous les élus soient membres de la Commission permanente.

Je vous propose de nommer 11 vice-présidents : 5 présidents de commissions, 4 pour porter les politiques départementales sur les Pays, et 2 sur des enjeux prioritaires identifiés dans notre projet stratégique Agenda 21, 2010-2014, le logement d'une part et l'énergie d'autre part.

L'Agenda 21 adopté en juillet 2010 constitue notre projet stratégique jusqu'en 2014 et fixe le cap de notre action.

Je n'en détaille pas les objectifs. Je rappelle que nous voulons :

- maintenir un niveau élevé de cohésion sociale et territoriale. Nos politiques visent à lutter contre les exclusions, à réduire les injustices, à permettre à chacun de mener son projet de vie et d'acquérir son autonomie, à donner aux jeunes les meilleures conditions d'éducation, à faire de la culture un facteur de dynamique collective . Les contrats de territoires couvriront bientôt, je l'espère, l'ensemble des intercommunalités.
- faciliter les conditions du dynamisme économique, par le soutien à l'innovation et le transfert de technologie, à l'ouverture internationale, par les infrastructures, (ligne ferroviaire à grande vitesse, fret ferroviaire, achèvement de l'axe central, haut et très haut débit...), et les politiques au service de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire, de la pêche, du tourisme, filières essentielles pour notre département.
- Aménager le territoire en préservant notre patrimoine naturel : gestion intégrée des zones côtières, politique départementale de l'eau, attention soutenue aux politiques foncières, à la répartition de l'habitat, à l'accès au logement, aux déplacements, préservation de la diversité biologique,...

Nous agissons dans un contexte politique, économique, social, en perpétuel mouvement, générateur d'incertitude et d'inquiétude pour l'avenir.

Nous-mêmes devons en permanence adapter notre action à cet environnement changeant et nous devons être très attentifs à la façon de conduire les réformes. Nous devons en expliquer les raisons, le sens, les objectifs à la fois à nos partenaires et aux Finistériens, ainsi qu'en interne à nos collaborateurs. Car la fonction publique territoriale est inquiète du fait des évolutions de nos collectivités. Les difficultés financières menacent-elles la pérennité de certaines missions ? Comment préserver la qualité du service quand les moyens se réduisent ? Qui définit les priorités ?

La démocratie participative doit nous aider : vers nos partenaires extérieurs et les habitants nous devons en développer la pratique selon des formes diverses, adaptées à chaque situation.

Vers l'interne, nos équipes, cela suppose un management attentif à la circulation et au partage de l'information, une capacité d'initiative et d'expérimentation, une liberté d'expression, un accompagnement au changement permettant de comprendre le sens de l'action menée.

C'est à cette condition que nous pourrons maintenir un service public départemental de qualité.

Mes chers collègues, je sais pouvoir compter sur votre engagement. Je souhaite que nous poursuivions ensemble la construction d'un Finistère toujours plus solidaire, plus chaleureux, plus dynamique.